

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- o Réclamation : contact@mupras.com
- o Prise en charge : pec@mupras.com
- o Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Declaration de Maladie

N° W21-821294

Maladie Dentaire Optique A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10452 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre

Nom & Prénom : EL AMRAOUI SETTY

Date de naissance : 26/07/1975 A 79012

Adresse :

Tél : 2636 Total des frais engagés : 250 + 336,40

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Loubna BERRADA
Médecin Généraliste
Imm. C32 Rés. Al Firdaous
H.H Casablanca
Tél. 05 22 90 56 25

Date de consultation : 04/10/2023

Nom et prénom du malade : EL AMRAOUI SETTY

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Age :

Nature de la maladie : M. ingénieur

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiqué uniquement et exclusivement sous pli confidentiel à l'at médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA le 16/10/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04 10 2023	CS		2500H	INP : 061074142

Dr. Loubna BERRADA
 Médecin Généraliste
 Imm. C32 Rés. Al Firdaous
 H.H. Casablanca
 Tél. 09 22 90 56 28

EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	4/10/2023	336,80

Pharmacie Massira Hassania
 Dr. Loubna HAOUZIR
 107 Massira Hassania Rue 5 - Oudjda
 Tél. 05 22 99 57 77

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

Vita C 1000

PPV 15DH30
 EXP 04/2026
 LOT 340372

66,00



66,00



SOINS DENTAIRES

TOPLEXIL
 SIROP FL 150 ML
 P.P.V : 15DH70

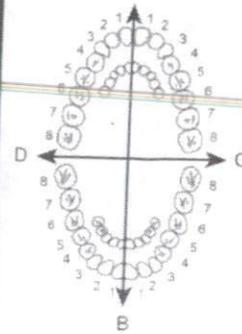


63,20

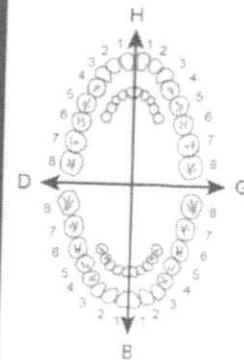
ZINTEC



LOT: GA20233
 PER: 03/2024
 PPV: 75 DH 00



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H		G	
25533412	00000000	21433552	00000000
00000000	00000000	00000000	00000000
00000000	35533411	11433553	

[Création, remont, adjonction]
 Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

MONTANT DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

Dr. Loubna BERRADA ZEROUALI

Médecine Générale

Echographie
Pédiatrie

Diplômée de l'université
de médecine de CRIMEE



الدكتورة برادة لبنى

الطب العام

الفحص بالصدى

طب الأطفال

خريجة كلية الطب بكريمي

Casablanca, le : 04/10/2023

Patient (e) : EL AMBAOUS Setty

66.00 x 2

Dr. Loubna BERRADA
Medecin Généraliste
Imm. C32 Rés. Al Firdaous
H.H Casablanca
Tél. 05 22 90 56 25



A ZEM / EN E 500mg

1 cp le 1er j

1 cp 1j

11.00

Vita C

1 cp 1j



Pharmacie Hassania
Dr. EL AMBAOUS
Lot Hassania Rue 6 - Oulfa
Casablanca - Tél : 05 22 89 57 77

63.20

Zytec

1 cp 1j le 5^{ème} j



75

NA ZAM

1 cp 1j 2 fois



11.70

TOPLER

1 càs 3 fois

Dr. Loubna BERRADA
Medecin Généraliste
Imm. C32 Rés. Al Firdaous
H.H Casablanca
Tél. 05 22 90 56 25

31.70

TOBRAD

1 gtt 2 fois



336.80

TOBRADEX®

Dexaméthasone. To

LABORATOIRES ALCON
4, rue Henri Sainte-Claire Deville
F-92563 RUEIL-MALMAISON CEDEX



6 118001 070596

Laboratoires Sothema Bouskoura
Tobradex collyre en suspension, 5 ml
A.D.S.P. Maroc N° 71/DMP/21/NCI
PPV : 35,70 DHS



406833

Fabriqué par
LABORATOIRES ALCON CUSI
E-08320 El Masnou - Barcelone

jamais à quelqu'un d'autre, même en
cela pourrait lui être nocif.

- Si l'un des effets indésirables devient
effet indésirable non mentionné dans
médecin ou à votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. Qu'est-ce que TOBRADEX, collyre et
est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître
collyre en suspension ?
3. Comment utiliser TOBRADEX, collyre ?
4. Quels sont les effets indésirables ?
5. Comment conserver TOBRADEX, collyre ?
6. Informations supplémentaires.

1. QU'EST-CE QUE TOBRADEX, COLLYRE ? QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

ASSOCIATION CORTICOSTÉROÏDE/ANTI-INFLAMMATOIRE

(S : organes sensibles)

La dexa